

pressée dans ce réservoir par le pouvoir de la vapeur; les tuyaux distributeurs, depuis le second réservoir, s'il est placé à une hauteur considérable, seraient distincts du système actuel, qui ne serait probablement pas assez fort pour résister à une aussi grande pression. Un second plan pour l'approvisionnement d'un réservoir plus élevé, par gravitation, serait de décharger un des tuyaux dans ce réservoir, quand l'autre tuyau communiquerait au plus bas réservoir. Les réservoirs seraient mis en communication au moyen d'embranchements et de robinets convenables afin de régler l'approvisionnement au besoin. Comme ce système diminuerait la quantité totale d'eau apportée dans cette ville, il serait à déterminer par des mesuréments et des calculs corrects s'il est plus économique de l'adopter ou de prendre l'autre, lequel consiste à pomper du plus bas au plus haut réservoir, au moyen de la vapeur.

Pour obtenir plus de 300 pieds de pente au réservoir du Mile-End, il faudra mettre les tuyaux à une distance considérable dans les Laurentides, ce qui coûtera fort cher et obligera à mettre des tuyaux d'une force et d'un poids qui leur permettent de résister à une plus forte pression, tandis que si ces tuyaux se déchargent dans un réservoir situé à un plus haut niveau que celui du Mile-End ou le réservoir actuel, le système de tuyaux distributeurs que nous avons maintenant sera insuffisant pour résister à l'augmentation de la pression.

Ces remarques faites, j'examinerai maintenant ce qui a rapport à la rivière Ouaro.

Dans cette question d'approvisionnement dont parle M. Lesage, on propose de placer une chaussée sur la rivière à environ huit milles de Rawdon et de transporter l'eau à Rawdon par un conduit ouvert ou par des tuyaux, et de là au Mile-End, par des tuyaux, comme on l'a déjà dit.

En examinant la première partie de huit milles, on a suggéré que si le premier plan d'un conduit ouvert était adopté, il faudrait lui faire suivre une pente uniforme sur le penchant des montagnes qui bordent le cours tortueux de la rivière. S'il est fait d'après les formes d'un canal, il sera très dispendieux et très difficile à entretenir, vu les eaux qui descendent des montagnes à la fonte des neiges, tandis que s'il est construit en bois, il sera nécessaire de faire des réparations fréquentes et aussi dispendieuses. D'un autre côté, la pose des tuyaux sur une distance de 8 milles à travers des terres rocailleuses, presque impraticables, et le long d'une rivière sujette à des inondations, dans le but de gagner environ 3,256,200 gallons d'eau d'approvision-

nement par jour serait un projet dispendieux et difficile à mener à bonne fin.

On a aussi prétendu que la proposition de poser des tuyaux sur le lit de la rivière des Mille Isles, au-dessus de Lachenaye, serait une chose imprudente.

Supposé qu'il arrive des accidents à cet endroit, avec une telle pression d'eau (soit 500 pieds) ce serait une réparation longue et dispendieuse à faire. On ne pourrait poser les tuyaux sur la rivière autrement que par un pont élevé, de manière à ne pas nuire à la navigation; et comme les bords de la rivière sont peu élevés, les travaux qu'il faudrait y faire rendraient ce travail excessivement dispendieux.

On pourrait probablement trouver un meilleur site pour la traversée de la rivière au-dessus ou dans le voisinage de Terrebonne, où l'on ne nuirait pas à la navigation et où l'on pourrait facilement élever un pont pour poser les tuyaux au-dessus de la rivière.

Il n'y a pas de doute quant à la quantité d'eau fournie par cette rivière, avec le lac Ouaro et plusieurs autres lacs comme réservoirs d'approvisionnement; ou quant à sa qualité supérieure pour les fins domestiques. La quantité que deux tubes de 3 pieds de diamètre peuvent faire descendre de Rawdon, et le coût, que l'on doit comparer présentement avec une autre route, en détermineront le choix comme source d'approvisionnement.

Un autre projet, auquel on a prêté une certaine attention, consiste à tirer un approvisionnement du lac Kilkenny, nappe d'eau qui se trouve à 35 milles au nord de Montréal, à une élévation de 830 pieds au-dessus du havre, ou de 625 pieds au-dessus du réservoir. Le lac a la forme d'un triangle irrégulier, environ 2 milles et demi de long, et de 1 mille et quart dans sa plus grande largeur, formant une superficie d'un peu plus de 3 milles carrés, il s'approvisionne principalement par le drainage, puisqu'aucun cours d'eau ou autres lacs considérables n'y communiquent. Il se décharge par la rivière L'Achigan, qui se décharge à son tour dans la rivière l'Assomption, près de la ville du même nom. Un nombre considérable de moulins et de manufactures, en différents endroits, le long de la rivière sont alimentés par l'eau qui vient des lacs. Essayer de faire venir l'eau pour les besoins de la ville de cette source d'approvisionnement, ce serait donner lieu à une foule de procès, pour dommages directs, de la part de tous les propriétaires de moulins qui se servent maintenant de cette eau.

Supposons cependant, que l'embouchure du lac soit fermée, et que le niveau soit élevé de